

Le 26 janvier 2023

Communiqué de presse

## **Influenza aviaire : nous demandons un rendez-vous au Ministre pour le respect de l'élevage paysan**

Le ministère de l'agriculture vient d'annoncer 287 foyers d'influenza aviaire en France depuis le 1er août - un chiffre jusque-là inégalé sur cette période de l'année. Pourtant, aucun changement de stratégie n'est envisagé : la destruction de l'élevage plein air, via la claustration ; l'abattage d'animaux sains, appelé pudiquement "dépeuplement préventif" ; et l'application pure et simple des désideratas des filières industrielles restent les trois seuls piliers de l'action des pouvoirs publics.

Cette gestion de crise n'est pas seulement inefficace vu la vitesse ahurissante de propagation du virus. Elle est aussi opaque, car décidée en co-gestion avec les filières, et injuste, comme l'illustre l'absence d'indemnisation des élevages ayant dû mettre à mort et enfouir eux-mêmes les animaux sur ordre de l'administration.

Depuis plusieurs années, la Confédération paysanne et le Modef défendent une autre voie : la fin des pratiques délétères de l'élevage industriel qui répandent le virus comme une trainée de poudre, et la préservation des élevages et des savoir-faire paysans.

Pourtant, le ministère a décidé de réfléchir aux moyens de la sortie de la crise en esquissant l'élevage de demain avec les seules interprofessions, c'est-à-dire les représentants des principaux responsables de la crise et de l'immobilisme qui empêche toute prévention.

La Confédération paysanne et le Modef demandent au Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire de respecter enfin la pluralité syndicale et d'entendre les propositions de tous les éleveurs et de toutes les éleveuses. **Nous venons donc de demander un rendez-vous spécifique à Marc Fesneau sur la gestion de la crise aviaire.** Ne pas honorer cette demande et continuer à ne répondre qu'aux seuls intérêts économiques des filières serait un coup majeur porté au pluralisme syndical.

### **Contacts presse :**

Nicolas Girod, porte-parole national de la Confédération paysanne 06 07 55 29 09  
Denis Perreau, secrétaire national de la Confédération paysanne : 06 88 80 75 48  
Sylvie Colas, porte-parole de la Confédération paysanne du Gers : 06 70 31 90 71  
Julien Mora, porte-parole national du Modef pour la filière avicole : 06 47 99 60 94  
Mélanie Martin, Présidente du Modef des Landes : 06 89 40 91 00  
Christophe Mesplède, vice-président du Modef des Landes : 06 09 92 15 09